

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00326  
Numéro SIREN : 751 860 107  
Nom ou dénomination : 2B FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 1932

**SAS 2B FINANCES**

Société au capital de 25 000,00 euros

Siège Social : 13 Rue Berthie Albrecht - 87000 LIMOGES

751 860 107 RCS LIMOGES

---

**DÉPÔT DES COMPTES AU GREFFE  
ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2021**

SAS 2B FINANCES

ETATS DE SYNTHÈSE AU 30/06/2021

*Activités des sociétés holding*

---

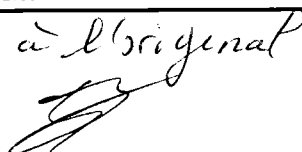


- Bilan & compte de résultat de l'exercice
- Annexes aux comptes annuels
- Rapport de gestion de l'exercice
- Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B FINANCES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE BERTHIE ALBRECHT Zone Industrielle Nord 87000 LIMOGES</u>																		
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr></table>					7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6
7	5	1	8	6	0	1	0	7	0	0	0	2	6					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																
				Exercice N clos le <u>31/01/2021</u>														
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012													
		Autres *		014	016													
	Immobilisations corporelles *		028	030														
	Immobilisations financières * (1)		040	100 000	042		100 000											
Total I (5)		044	100 000	048		100 000												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052													
		Marchandises *		060	062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	300 000	070	300 000											
		Autres * (3)		072	106 624	074	106 624											
	Valeurs mobilières de placement		080		082													
	Disponibilités		084	158 901	086		158 901											
	Charges constatées d'avance *		092	810	094		810											
Total II		096	566 335	098		566 335												
Total général (I + II)				110	666 335	112	666 335											
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		25 000												
	Écarts de réévaluation			124														
	Réserve légale			126		2 500												
	Réserves réglementées *			130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		211 548												
	Report à nouveau				134													
	Résultat de l'exercice				136	131 453												
	Provisions réglementées				140													
Total I				142	370 501													
Provisions pour risques et charges						154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	2 974												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169		292 861												
	Produits constatés d'avance				174													
Total III				176	295 835													
Total général (I + II + III)				180		666 335												
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		100 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184											

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

*Copie certifiée conforme à l'original*



②

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2B FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
						3 0 1 0 6 2 0 2 7			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	454 000		
					217	218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
	Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	454 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	4 525		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	4 520		
	Rémunérations du personnel *					250	274 268		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	131 935		
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	6			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	415 253		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	38 747		
Produits financiers (III)		280	100 000		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	7 294		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	131 453		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	131 453	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	7 294				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	5 000		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991						
	ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	43 747	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	43 747	372

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

copie certifiée conforme à l'original

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 666 335,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 131 452,52 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/09/2021 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

## 3.2 - Etat des créances = 407 435

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	407 435	407 435	
TOTAL	407 435	407 435	

## 3.3 - Charges constatées d'avance = 810

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 25 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

## 4.2 - Etat des dettes = 295 835

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 974	2 974		
Dettes fiscales & sociales	292 861	292 861		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	295 835	295 835		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 21 145

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 974
Dettes fiscales & sociales	18 172
Autres dettes	
TOTAL	21 145

## 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## 8.1 - Charges constatées d'avance = 810

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 486000 )	810
TOTAL	810

## 8.2 - Charges à payer = 21 145

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 974
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	2 974
Dettes fiscales et sociales :	18 172
Pers congés a payer( 428200 )	11 961
Org.soc. congés a payer( 438200 )	6 211
TOTAL	21 145

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b ) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	454 000	454 000	349 000	304 000	237 000
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	138 747	133 030	106 453	121 219	71 593
c ) Impôt sur les bénéfices	7 294	13 673	6 231	10 366	3 614
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	131 453	119 357	100 222	110 853	67 979
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	131 453	119 357	100 222	110 853	67 979
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	5	4	4	3
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	5	5	4	4	3
c ) Dividende versé à chaque action					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b ) Montant de la masse salariale	274 268	259 255	207 673	167 198	141 274
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	131 935	123 387	99 521	79 286	69 147

**Observations complémentaires**

Néant.

## **2B FINANCES**

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### **RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2021**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **454 000,00** Euros contre **454 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **415 253,48** Euros pour l'exercice, contre **391 029,13** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **4 524,92** Euros au 30/06/2021 contre **4 225,92** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 519,84** Euros au 30/06/2021 contre **2 330,50** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **274 267,79** Euros au 30/06/2021 contre **259 254,93** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **131 935,20** Euros au 30/06/2021 et **123 386,74** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **100 000,00** Euros, contre **70 000,00** Euros pour l'exercice précédent.



Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 30/06/2021, contre **59,37** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **131 452,52** Euros contre un bénéfice de **119 357,24** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### **Bilan :**

#### ***A l'actif:***

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **100 000,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **100 000,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **100 000,00** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **565 525,00** Euros, contre **504 780,40** Euros pour l'exercice précédent.

#### ***Au passif:***

- Les capitaux propres s'élèvent à **370 500,80** Euros, contre **339 048,28** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **295 834,64** Euros contre **266 944,12** Euros l'année précédente.

### **Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à **454 000,00** Euros au 30/06/2021, contre **454 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **38 746,52** Euros, contre **62 970,87** Euros au titre de l'exercice précédent.

### **Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le **30/06/2021** fait ressortir un bénéfice de **131 452,52** Euros.



Le Président propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 131 452,52 Euros

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2020	100 000 €	/	/
30/06/2019	70 000 €	/	/
30/06/2018	70 000 €	/	/

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LIMOGES

Le 10/09/2021

**Le Président**



## 2B FINANCES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros  
Siège social : 13 Rue Berthie Albrecht - ZIN - 87000 LIMOGES  
751 860 107 RCS LIMOGES

---

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2021

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 131 452,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 131 452,52 euros

Au compte " réserves statutaires" 131 452,52 euros  
*dont le montant s'élève ainsi à 343 000,80 euros*

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2020	100 000 €	/	/
30/06/2019	70 000 €	/	/
30/06/2018	70 000 €	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



**BNE AUDIT**

Le service des commissaires aux comptes

**JULIEN CARREAU**

**Commissaire Aux Comptes**

**Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021**

2B FINANCES  
S.A.S. au capital de 25 000 €uros  
13, Rue Berthie Albrecht  
Zone Industrielle Nord  
87 280 LIMOGES

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. 2B FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidence sur les base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilité du commissaire au comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

## IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Julien CARREAU Commissaire aux comptes 9 Bis Place de la Collégiale 87 210 LE DORAT

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

#### V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

#### VI – RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait Feytiat, le 29 octobre 2021



Julien CARREAU  
Commissaire aux comptes

## Bilan et Compte de résultat simplifié

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	100 000		100 000	15,01	100 000	15,50
Immobilisations financières						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	15,01	<b>100 000</b>	15,50
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	300 000		300 000	45,02	300 000	49,51
Autres créances	106 624		106 624	15,00	77 608	12,81
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	158 901		158 901	23,85	127 172	20,99
Caisse						
Charges constatées d'avance	810		810	0,12	1 212	0,20
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>566 335</b>		<b>566 335</b>	84,99	<b>505 992</b>	83,50
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>666 335</b>		<b>666 335</b>	100,00	<b>605 992</b>	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel ( dont versé : 25 000 )	25 000	3,75	25 000	4,13
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	0,38	2 500	0,41
Réserves réglementées				
Autres réserves	211 548	31,75	192 191	31,72
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>131 453</b>	19,73	<b>119 357</b>	19,70
Provisions réglementées				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>370 501</b>	55,50	<b>339 048</b>	55,95
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 974	0,45	3 649	0,60
Autres dettes	292 861	43,95	263 295	43,45
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES</b>	<b>295 835</b>	44,40	<b>266 944</b>	44,05
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>666 335</b>	100,00	<b>605 992</b>	100,00

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens		454 000	100,00	454 000	100,00				0,00
Production vendue services									
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>		<b>454 000</b>	<b>100,00</b>	<b>454 000</b>	<b>100,00</b>				<b>0,00</b>
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits									
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>		<b>454 000</b>	<b>100,00</b>	<b>454 000</b>	<b>100,00</b>				<b>0,00</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		4 525	1,00	4 226	0,93	299	7,08		
Impôts, taxes et versements assimilés		4 520	1,00	2 331	0,51	2 189	93,91		
Rémunérations du personnel		274 268	60,41	259 255	57,10	15 013	5,79		
Charges sociales		131 935	29,06	123 387	27,18	8 548	6,93		
Dotations aux amortissements									
Dotations aux provisions									
Autres charges		6	0,00	1 831	0,40	-1 825	-99,66		
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>415 253</b>	<b>91,47</b>	<b>391 029</b>	<b>86,13</b>	<b>24 224</b>	<b>6,19</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>38 747</b>	<b>8,53</b>	<b>62 971</b>	<b>13,87</b>	<b>-24 224</b>	<b>-38,46</b>		
Produits financiers		100 000	22,03	70 000	15,42	30 000	42,86		
Produits exceptionnels				59	0,01	-59	-100,00		
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
<b>RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS</b>		<b>138 747</b>	<b>30,56</b>	<b>133 030</b>	<b>29,30</b>	<b>5 717</b>	<b>4,30</b>		
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices		7 294	1,61	13 673	3,01	-6 379	-46,64		
<b>Total des Produits</b>		<b>554 000</b>	<b>122,03</b>	<b>524 059</b>	<b>115,43</b>	<b>29 941</b>	<b>5,71</b>		
<b>Total des Charges</b>		<b>422 547</b>	<b>93,07</b>	<b>404 702</b>	<b>89,14</b>	<b>17 845</b>	<b>4,41</b>		
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>131 453</b>	<b>28,95</b>	<b>119 357</b>	<b>26,29</b>	<b>12 096</b>	<b>10,13</b>		
		<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 666 335,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 131 452,52 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/09/2021 par les dirigeants.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 100 000 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	100 000			100 000

**3.2 - Etat des créances = 407 435 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	407 435	407 435	
TOTAL	407 435	407 435	

**3.3 - Charges constatées d'avance = 810 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 25 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

## 4.2 - Etat des dettes = 295 835 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 974	2 974		
Dettes fiscales & sociales	292 861	292 861		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	295 835	295 835		

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 21 145 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 974
Dettes fiscales & sociales	18 172
Autres dettes	
TOTAL	21 145

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges constatées d'avance = 810 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 486000 )	810
TOTAL	810

**8.2 - Charges à payer = 21 145 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 974
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	2 974
Dettes fiscales et sociales :	18 172
Pers congés à payer( 428200 )	11 961
Org.soc. congés à payer( 438200 )	6 211
TOTAL	21 145

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
b ) Nombre d'actions émises	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	454 000	454 000	349 000	304 000	237 000
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	138 747	133 030	106 453	121 219	71 593
c ) Impôt sur les bénéfices	7 294	13 673	6 231	10 366	3 614
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	131 453	119 357	100 222	110 853	67 979
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	131 453	119 357	100 222	110 853	67 979
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	5	5	4	4	3
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	5	5	4	4	3
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b ) Montant de la masse salariale	274 268	259 255	207 673	167 198	141 274
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	131 935	123 387	99 521	79 286	69 147

**Observations complémentaires**

Néant.



**BNE AUDIT**

*Le service des commissaires aux comptes*

**JULIEN CARREAU**

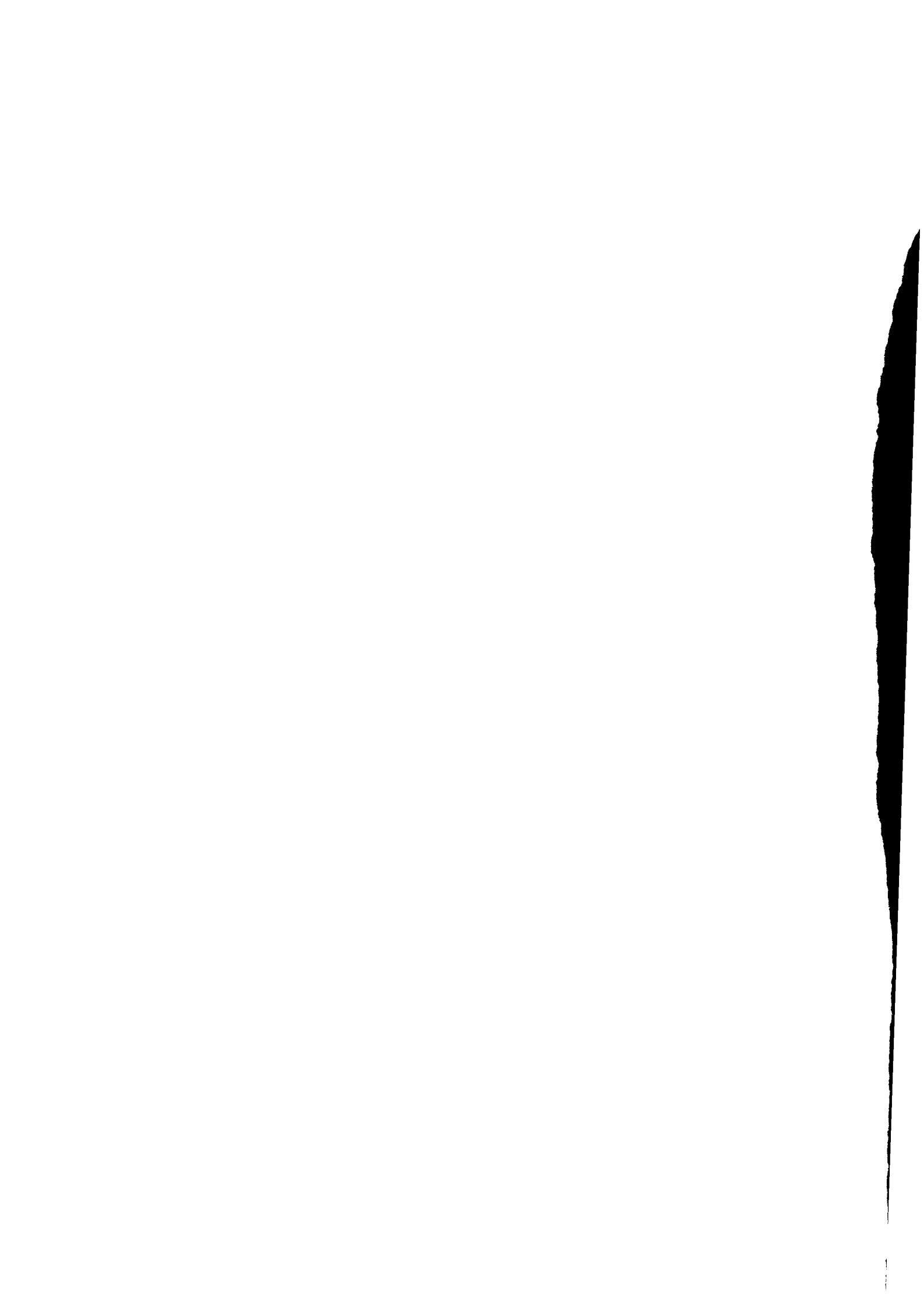
**Commissaire Aux Comptes**

**Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Limoges**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021**



2B FINANCES

S.A.S. au capital de 25 000 €uros

13, Rue Berthie Albrecht

Zone Industrielle Nord

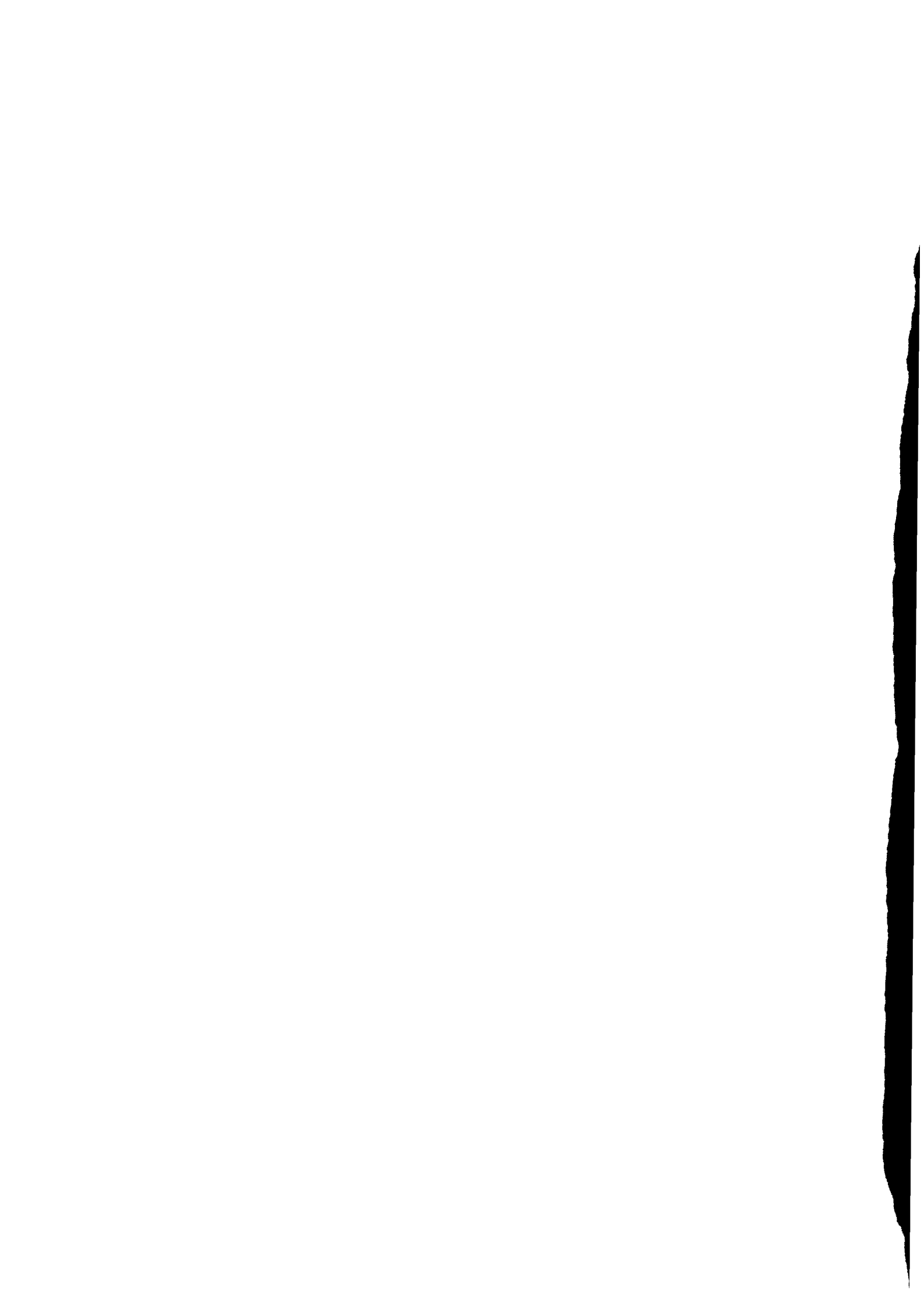
87 280 LIMOGES

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021**



Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### I – CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

#### II – CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de prestation de management: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est gérant a versé à la société S.A.S. 2B FINANCES la somme de 454 000 euros H.T. au titre d'opérations administratives effectuées pour le compte de la société au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de trésorerie: La S.A.R.L. SIMAC SERVICES dont Monsieur BILLAT est titulaire d'un compte courant dans les comptes de la S.A.S. 2B FINANCES pour la somme de 100 000 euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2021. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

- Mise à disposition gratuite de locaux : La S.C.I. MACSI dans laquelle Monsieur Patrick BILLAT est gérant a mis à disposition gratuitement les locaux situés sis 13, Rue Berthie Albrecht – ZIN – 87 000 LIMOGES.

Fait à Feytiat, le 29 octobre 2021

  
Julien CARREAU  
Commissaire aux comptes

